

# PRESENTATION DE :



# Apasca

**Association Paritaire d'Action Sociale et  
Culturelle de l'Automobile**



## Les administrateurs CFE-CGC siégeant à l'APASCA

**Jean- Claude HONIAT**



**Claude NAPPINI**



**Association loi 1901  
créée le 8 novembre 1979  
dans le cadre de la Convention Collective  
des Services de l' Automobile,**

**Article 1-27 de la CCN :**

**Sa mission : «... L'objectif prioritaire de l' APASCA est l'assistance  
du plus grand nombre d'ayants droit, sous forme d'aides  
individuelles aux vacances et aux études, d'aides en cas de  
difficultés passagères, ainsi que d'actions pour le développement  
des loisirs et de la culture ... ».**



## ■ Son financement

Elle est financée par une cotisation à la charge exclusive des entreprises, 0,08 % du plafond de la sécurité sociale soit 2,42 € par mois et par salarié.

## ■ Son champ d'action.

- ✓ Toutes les entreprises qui appliquent la convention collective des services de l'automobile.  
90 000 entreprises
- ✓ Tous les salariés de ces entreprises quelle que soit leur catégorie socio professionnelle.  
420 000 salariés



## ■ Ses valeurs.

- ✓ Répondre au plus grand nombre de salariés
- ✓ Des aides pour tous en fonction des ressources
- ✓ Une collaboration étroite avec les services sociaux de secteur pour mieux répondre aux besoins des salariés
- ✓ Des partenariats avec organismes de tourisme social et des théâtres nationaux pour obtenir des tarifs préférentiels.



- Pour répondre à ses missions, l'APASCA a développé 4 secteurs d'activités :

- ✓ Social.
- ✓ Vacances.
- ✓ Etudes.
- ✓ Loisirs-culture.



**Apasca**



## SECTEUR SOCIAL - ENTRAIDE

- **L'Entraide répond aux besoins des salariés qui rencontrent des difficultés financières au quotidien**
- **L'étude du dossier.**
  - ✓ Un document à compléter avec des justificatifs à joindre
  - ✓ L'étude par une Conseillère en Économie Sociale et familiale de la situation, évaluation des ressources, des charges, de l'endettement, des possibilités de solutions.
- **La Commission Sociale.**
  - ✓ Elle se réunit chaque mois, et statue au cas par cas sur chaque demande, et octroie les aides financières.
- **Les aides**
  - ✓ Les aides sont versées sous forme de secours non remboursables.
  - ✓ Leur versement peuvent être conditionné à certaines démarches : mensualisation des charges, dépôt d'un dossier de surendettement à la Banque de France etc
  - ✓ Elles sont toujours versées aux créanciers.



## SECTEUR VACANCES

- L' APASCA propose différentes prestations.
  - ✓ Des séjours en village de vacances : l'aide attribuée varie de 5 à 58 %.
  - ✓ Une participation sur une réservation en camping :
    - Camping emplacement de 1,30€ à 4 € par jour et par personne
    - Camping Habitat léger de plein air de 1,70€ à 7,60€ par jour et par personne
  - ✓ Des séjours sportifs avec l' UCPA avec une participation de 25 à 70 %.





## SECTEUR VACANCES suite

### ✓ **Vacances à l'étranger** **NOUVEAU en 2013**

- Pour les salariés qui passent leurs vacances à l'étranger, un forfait entre 50 et 500 € peut être versé suivant le quotient familial, le pays de destination et le nombre de personnes qui voyagent, sur présentation d'une facture acquittée d'hébergement ou de transport et ce avant le départ.

### ✓ **Vacances Enfants**

Les aides sont les suivantes :

- pour les colonies de 8 à 28 € par jour
- pour les séjours linguistiques de 11 à 43 € par jour
- Pour les stages sportifs de 10 à 38 € par jour
- Pour les BAFA de 11 à 43 € par jour



## SECTEUR LOISIRS

■ **Le salarié et sa famille pratiquent un sport, de la musique dans un club :**

- Il peut bénéficier d'une participation annuelle de 15 à 50 % sur le coût de son inscription limité à 500 euros.



■ **Le salarié et sa famille assistent à un spectacle, un concert, visitent un parc de loisirs.**

- Un remboursement de 20 à 55 % du coût du billet limité à 80 € est possible 3 fois par an.



## Secteur Etudes

- **Classes de Découvertes**
  - Pour enfants qui partent en séjour avec leur école, les aides sont les suivantes de 6 à 36 € par jour suivant le type de séjour.
  
- **Aides aux études**
  - Pour les enfants qui poursuivent leurs études après la 3<sup>e</sup>, ou après le bac.

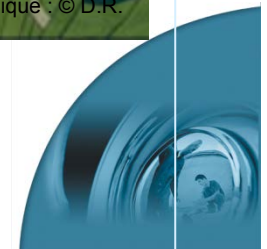


## SECTEUR CULTURE

- **Spectacles en région. Chaque année l'APASCA sélectionne des spectacles à des tarifs préférentiels proposés par des théâtres nationaux répartis sur toute la France**

### Par exemple

- Spectacle « Calacas - Zingaro » de Bartabas à Brest prix public 40 €, tarif APASCA 16 €.
- Danse « Giselle » à la Comédie de Clermont Ferrand, prix public 27 €, tarif APASCA 10 €.
- Théâtre « Roméo et Juliette » à l'hippodrome de Douai, prix public 21 €, tarif APASCA 8€.



## SECTEUR CULTURE

### ■ Les aides pour des projets « aventure ou artistique ».

- ◆ Pour les salariés qui ont une passion et l'envie de monter un projet spécifique : un projet humanitaire, un défi sportif, enregistrer un CD, etc...
- ✦ La Commission Culturelle se réunit chaque trimestre pour étudier chaque projet et octroyer les aides.

### Les Bourses d'Or.

Chaque année la Commission Culturelle sélectionne les plus beaux comptes-rendus et octroie une Bourse d'or d'un montant de 1 000 € qui est remise aux lauréats lors d'une cérémonie.



## Une attention particulière pour les apprentis

- Les 25 000 apprentis des services de l'automobile peuvent bénéficier de toutes les aides de l'APASCA, au taux le plus élevé, (les entreprises sont exonérées de cotisation pour cette catégorie de salariés)
- **Nouveauté 2011 : Une aide à l'apprentissage de la conduite moto ou automobile.**
  - Elle concerne tous les jeunes, dès leur 2<sup>e</sup> année de formation professionnelle.
  - Ils doivent s'inscrire dans une auto-école labellisée à 1 € par jour.
  - L'aide est de 200 € pour la conduite moto
  - et de 300 € pour la conduite automobile.
  - Elle est versée à l'auto école.



## La communication

- Une brochure vacances été est disponible en février.
- Une brochure vacances Hiver est disponible en septembre.
- Chaque trimestre un flash infos reprend l'actualité des prestations, il est envoyé à l'entreprise.



## IRP AUTO - APASCA



AUTOMNE - HIVER / 2012 - 2013

La protection sociale des professions de l'automobile

**flash Apasca**  
L'action sociale pour les salariés de l'Automobile

**Une rentrée facile**  
L'Apasca participe au financement de vos projets.

Septembre 2012

<p><b>Actualités</b></p> <p>Dès la fin septembre consultez la revue vacances hiver, et réservez un séjour à un tarif privilégié.</p>	<p><b>Sport et culture</b></p> <p>Toute votre famille peut bénéficier de la prise en charge d'un abonnement à une activité sportive ou culturelle.</p>
<p><b>Etudes</b></p> <p>Votre enfant va suivre des études au-delà de la 3<sup>e</sup> ou du Bac, ou bien il entre dans une grande école, dans une faculté, l'Apasca peut vous aider. Les cadres et agents de maîtrise peuvent faire une demande auprès de l'Apasca pour les enfants poursuivant des études secondaires. Pour les études supérieures, ils doivent s'adresser à leur Caisse de retraite AGIRC.</p>	<p><b>Séjours scolaires</b></p> <p>Votre enfant part en voyage avec sa classe ? N'hésitez pas à faire appel à l'Apasca pour le financement de son séjour.</p>

**Pour télécharger tous les dossiers de prestations Apasca, rendez-vous sur : [www.irp-auto.com](http://www.irp-auto.com)**

**INFORMEZ - VOUS ET PROFITEZ DES AVANTAGES PROPOSÉS**

Groupe IRP AUTO - APASCA  
 39, avenue d'Alsace - CS 21687 - 75202 PARIS CEDEX 16  
 Tél. : 01 40 69 55 10 - Fax : 01 40 69 55 39 - [irpauto-apasca@irpauto.fr](mailto:irpauto-apasca@irpauto.fr)



# VOTRE PROTECTION SOCIALE EN QUELQUES CLICS

## Des réponses à vos questions

- Retrouvez l'ensemble de nos documents sur notre site
- Abonnez-vous pour suivre le paiement de vos prestations

**[www.irp-auto.com](http://www.irp-auto.com)**

